

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public que la Société Nationale d'Investissement (SNI), a déclaré le 2 mars 2015, avoir cédé sur le marché central, le 24 février 2015, 2 410 816 actions Cosumar, au cours moyen pondéré de 180,18 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la SNI détient 568 163 actions Cosumar, soit 1,35% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma